

DECRET N° 2003 – 33 du 1^{er} mars 2003
portant nomination des officiers des forces armées
congolaises, de la gendarmerie nationale et des
services de police au titre de l'année 2003

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS : Vu la Constitution ;

DSF/DGAF Vu la loi n° 11/97 du 12 mai 1997 portant organisation et fonctionnement des forces armées Congolaises ;

Vu l'ordonnance n° 4/99 du 29 juin 1999 portant organisation et fonctionnement de la police ;

Vu l'ordonnance n° 4/2001 du 5 février 2001 portant statut général des militaires et des gendarmes ;

Vu l'ordonnance n° 5/2001 du 5 février 2001 portant organisation et fonctionnement de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 70/357 du 25 novembre 1970 portant avancement dans l'armée populaire nationale ;

DGAF/MDN Vu le décret n° 2001/193 du 11 avril 2001 portant création du comité de défense ;

Vu le décret n° 2001/198 du 11 avril 2001 portant attribution et organisation du ministère de la défense nationale ;

Vu le décret n° 2003 - 32 du 1^{er} mars 2003 portant inscription au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale et des services de police au titre de l'année 2003;

Vu le décret n° 2002/341 du 18 août 2002 tel que rectifié par le décret n° 2002/364 du 18 novembre 2002 portant nomination des membres du gouvernement ;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

DECRETE

Article premier : Sont nommés à titre définitif pour compter du 1er Janvier 2003 (1er trimestre 2003)

SECTION 1 : FORCES ARMEES CONGOLAISES

POUR LE GRADE DE : COLONEL

I - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

A - CABINET

a) - GENIE

Lieutenant-Colonel NIANGA-NGAKOSSO CAB/MDN

B - DIRECTIONS CENTRALES

a) - INFORMATIQUE

Lieutenant-Colonel MBIA Barthélemy DPMA

b) - DIPLOMATIE

Lieutenant-Colonel MALONGA Amédé-Michel DRI

II - ETAT MAJOR GENERAL

A - DIRECTIONS CENTRALES

a) - TRANSMISSIONS

Lieutenant-Colonel MABIALA-MUIMBU Thomas DCTC

III - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

A - COMMANDEMENT

a) - INFANTERIE

Lieutenant-Colonel ADOUKI MOUETSEQUET Jean Charlemagne COMAT

B - ZONES MILITAIRES

a) - AUTO ENGIN BLINDE

Lieutenant-Colonel DOMBY Blaise 3EME RIM

b) - SAPEURS-MINEURS

Lieutenant-Colonel MVOULA Honoré ZM2

IV - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

A - COMMANDEMENT

a) - PILOTE DE CHASSE

Lieutenant-Colonel NTABA-KENGUE Serge Gabriel COMAIR

V - COMMANDEMENT DE LA MARINE

A - COMMANDEMENT

a) - MECANICIEN D'EQUIPAGE

Lieutenant-Colonel NZOPOUM Anicet Albert COMAR

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

I - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

A - CABINET

a) - ADMINISTRATION

Commandant NGAKOSSO Alexis CAB/MDN

B - DIRECTIONS CENTRALES

a) - ADMINISTRATION

Commandant MABOUNDOU Aurelien Jean Ulyssé DPMA

b) - MEDECIN-GENERALISTE

Commandant BAGAMBOULA-MPASSI Romain DCSS

c) - GESTION

Commandant BABINDAMANA Raymond ONACVG

C - DIRECTIONS GENERALES

a) - ADMINISTRATION

Commandant KOMBELE Hubert Christophe DGAF

II - ETAT MAJOR GENERAL

A - DIRECTIONS CENTRALES

a) - ARTILLERIE A REACTION

Commandant NDINGA-OSSO Victor DCRM

III - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

A - ZONES MILITAIRES

a) - INFANTERIE

Commandant MVIBOUDOLOU Nestor François ZM1

b) - INFANTERIE AEROPORTEE

Commandant NIANGA Raymond ZM1

c) - ARME BLINDEE ET CAVALERIE

Commandant MAKAMBILA Albert Marcusse ZM1

IV - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

A - COMMANDEMENT

a) - RADIO-NAVIGANT

Commandant MIETTE Daniel Léon COMAIR

V - COMMANDEMENT DE LA MARINE

A - BASES NAVALES
a) - ADMINISTRATION

Commandant MALI Alphonse BN01

POUR LE GRADE DE : COMMANDANT

I - ETAT MAJOR GENERAL

A - DIRECTIONS CENTRALES
a) - INFORMATIQUE

Capitaine ENZANZA Christophe DOMR

II - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

A - TROUPES DE LA RESERVE MINISTERIELLE
a) - INFANTERIE AEROPORTEE

Capitaine MBOUBI-KOULOUBI Aurélien GPC

B - ZONES MILITAIRES
a) - INFANTERIE

Capitaine MBIMI Christian ZM2
- ## - MOUTSASSI-ZICKOUD Michel - ## -

III - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

A - BASES AERIENNES
a) - MECANICIEN MOTEUR CELLULE

Capitaine KIBAMBA Didier BA 01/20

IV - COMMANDEMENT DE LA MARINE

A - BASES NAVALES
a) - NAVIGATION MARITIME

Capitaine KANGA Laurent Hippolyte BN01
- ## - BAYIZA Jean Médard BN03

B - POSTES NAVALS
a) - NAVIGATION MARITIME

Capitaine MOUKASSA Justin PN03

SECTION 2 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

POUR LE GRADE DE : COLONEL

I - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

A - MAISON MILITAIRE
a) - INFORMATIQUE

Lieutenant-Colonel MAWANI Saint-Paul CIRAS

SECTION 3 : SERVICES DE POLICE

POUR LE GRADE DE : COLONEL

I - DIRECT. GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

A - COMMANDEMENT

a) - IDENTIFICATION CIVILE

Lieutenant-Colonel SAMBA Albert DGNP

B - DIRECTIONS REGIONALES

a) - POLICE GENERALE

Lieutenant-Colonel NGUILA Daniel DRPN/BZV

II - DIRECT. GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

A - DIRECTIONS REGIONALES

a) - SECURITE

Lieutenant-Colonel ABOUENI-AKAMBA DRST/BZV

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

I - DIRECT. GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

A - DIRECTIONS REGIONALES

a) - POLICE GENERALE

Commandant NDINGA Albert DRPN/C-OU

II - DIRECT. GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

A - COMMANDEMENT

a) - ADMINISTRATION

Commandant IKOGNI-ODZALA Bonaventure DGST

B - DIRECTIONS REGIONALES

a) - SECURITE

Commandant LEBBE Georges Aimé DRST/CVT

POUR LE GRADE DE : COMMANDANT

I - SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DE POLICE

A - SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DE POLICE

a) - INFORMATIQUE

Capitaine MAKITA Jean Aurélien CS/SGSP

II - DIRECT. GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

A - DIRECTIONS REGIONALES

a) - ADMINISTRATION

Capitaine MAHOUNDI Jean Aimé DRPN/BZV

b) - SECURITE

Capitaine MOUAYA Henri DRPN/BNZA

c) - POLICE DES FRONTIERES

Capitaine NZOUTSI-BOULINGUI Pachellia DRPN/BZV

d) - POLICE GENERALE

Capitaine NGAMBOULOU Bernard DRPN/BZV

- ## - EBIOU-MOUNDZELI Bruno Xavier DRPN/PLT

- ## - TOBAKY-TOKY Alphonse DRPN/SGH

III - DIRECT. GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

A - COMMANDEMENT

a) - POLICE GENERALE

Capitaine MBOLOKO Bienvenu DGST

B - DIRECTIONS REGIONALES

a) - SECURITE

Capitaine BOUKAKA-MBABOULA Saturnin DRST/LEK

SECTION 4 : STRUCTURES HORS FAC

POUR LE GRADE DE : COLONEL

I - CONTROLE SPECIAL DPMA

A - CONTROLE SPECIAL DPMA

a) - INFORMATIQUE

Lieutenant-Colonel MAFOUTA Adam-Victor CS/DPMA

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

I - CONTROLE SPECIAL DPMA

A - CONTROLE SPECIAL DPMA

a) - ADMINISTRATION

Commandant NGOMA Fulbert CS/DPMA

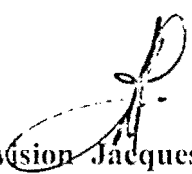
Article 2: Le ministre délégué à la présidence de la république, chargé de la défense nationale, le ministre de la sécurité et de la police et le ministre de l'économie, des finances et du budget sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville le 1er Mars 2003


Denis SASSOU - NGUESSO.

Par le Président de la République,


Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé de la Défense Nationale.


Général de Division Jacques Yvon NDOLOU

Le Ministre de la Sécurité et de la Police


Général de Brigade Pierre OBA

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.


Rigobert Roger ANDELY

11